



# Le Mot de Jean-Jacques LOZACH Sénateur de la Creuse

PRÉSIDENT DU  
GROUPE  
RURALITÉS DU  
SÉNAT

MEMBRE DE LA  
DÉLÉGATION  
SÉNATORIALE AUX  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES  
ET À LA

DÉCENTRALISATION

ANCIEN  
PRÉSIDENT DU  
CONSEIL  
GÉNÉRAL  
DE LA  
CREUSE

CONSEILLER  
DÉPARTEMENTAL  
DE BOURGANEUF

Décembre  
2023  
Numéro 10

## Quelques extraits de mon intervention devant les élus creusois lors du congrès de l'A.M.F. (Associations des Maires de France).

Souhait de bienvenue au Sénat, Chambre des territoires, qui mérite d'être mieux connue, car travaillant sérieusement sur les textes de lois et assumant pleinement son rôle d'interface entre l'État et les collectivités locales.

Le Sénat est une institution où, historiquement, les communes sont défendues.

Nous nous trouvons dans les locaux de la questure du Sénat, annexe du Palais du Luxembourg.

Nous nous situons dans le contexte du congrès de l'A.M.F.

Aussi, je rappelle ce qu'exprimait Jules BARNI, Député de la Somme du début de la III<sup>ème</sup> République : « La commune, c'est la petite république dans la grande », formule parfois reprise par Gérard LARCHER, actuel Président du Sénat.

En effet, quand la commune va mal, la République ne fonctionne pas bien, et inversement.

Ainsi nous trouvons-nous dans une période où, progressivement, les acquis fondamentaux des lois de décentralisation (1982-1983) sont sérieusement grignotés (ex : l'autonomie fiscale et budgétaire, avec les suppressions successives de taxe professionnelle, de la taxe d'habitation et récemment de la C.V.A.E. (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)).

- Pour les collectivités, deux principes me paraissent primordiaux : l'autonomie et la péréquation (un soutien pour rééquilibrage, au bénéfice des territoires et collectivités les plus en difficulté ; la Creuse a besoin de cette forme de solidarité).
- L'actualité sénatoriale est de nature budgétaire : l'examen du P.L.F. (Projet de loi de finances, du budget de l'État) succède à celui du P.L.F.S.S. (Projet de loi de finances de la Sécurité Sociale). Je défends la création d'une troisième loi de finances, pour les collectivités territoriales (afin de leur assurer stabilité et visibilité sur la durée).
- Je vous remercie pour votre action au service de la Creuse et des Creusois.
- Le slogan du congrès de l'A.M.F. est : « Communes attaquées – République menacée ». La presse évoque régulièrement la « fatigue républicaine » des Maires. Nous vivons en effet une période très difficile pour la démocratie locale, avec notamment la montée de l'irrespect de l'autorité (Summum atteint avec l'agression des élus) ; le nombre de démissions est révélateur du malaise.

Mais il faut tenir bon pour deux raisons, parmi beaucoup d'autres :

- Vous faites la preuve, au quotidien, de votre utilité et de votre efficacité (pas seulement en périodes de crises, comme on l'entend parfois). Ma définition de l'élu local : celui qui transforme en solutions, les problèmes et les obstacles !
- Vous devez être fiers de faire vivre notre quadrillage (maillage) démocratique de 35 000 communes. Cette réalité, souvent présentée comme « exception française », au sens négatif de l'expression, constitue au contraire une « excellence française ». En effet, mobiliser 1 million de candidats pour 47 millions d'électrices et d'électeurs au moment des élections municipales représente une « excellence française » qu'il importe de préserver, voire de consolider.

Si on remplaçait les Maires par des fonctionnaires, ça coûterait plus cher à l'État (90 % des élus municipaux sont bénévoles) et pour moins d'efficacité (car moins de proximité) ! Je ne tiens pas un discours d'opposition aux communes nouvelles, (relevant de la liberté de décision des élus) ou aux EPCI (l'échelon intercommunal est indispensable pour certains projets de développement local et de services à la population).

Très prochainement, la délégation sénatoriale aux collectivités et à la décentralisation (dont je suis membre), proposera un rapport sur le statut de l'Élu.

- Mon engagement actuel : le classement intégral de la Creuse en ZRR (Zones de Revitalisation Rurale devenues France Ruralités Revitalisation).
- L'idée générale : sortir d'un sentiment d'impuissance souvent mentionné par des élus municipaux, (ce qui peut paraître paradoxal car la commune est la seule collectivité disposant de la clause de compétence générale).
- Je souhaite terminer mon propos sur une note plus positive :
  - Vous êtes les élus de la République (ce bien commun à fortifier), à un moment où des régimes autoritaires et extrémistes redressent la tête ou parviennent aux responsabilités ; exemple : l'Argentine, ce week-end).
  - Vous êtes les élus du suffrage universel (donc issus de la volonté du peuple) : magnifique formule !
  - Vous êtes les premiers services à la population, les plus connus, les plus abordables et les plus appréciés.
  - Vous agissez sur la vie quotidienne de nos concitoyens - tâche certes difficile - mais également gratifiante et valorisante, sur le plan individuel.

## En un mot, conservez votre enthousiasme !

Je vous souhaite le meilleur pour la suite et une excellente fin d'année.

Bien chaleureusement et sincèrement,

---

## PROCHE DE VOUS ET À VOTRE ÉCOUTE,

### Mon équipe :

#### Ma suppléante :

Armelle MARTIN,  
Conseillère départementale  
Maire-adjointe de Saint-Vaury.

#### CREUSE :

Fatima LARIGAUDERIE et Valérie MARTINON PIGEAT  
05 55 64 14 19  
2 rue Zizim 23400 BOURGANEUF  
[jilozach@jilozach.fr](mailto:jilozach@jilozach.fr)

#### Mes collaborateurs parlementaires :

#### PARIS :

Gabriel CAZAUBON  
01 42 34 29 63  
15 rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 06